Les retraites à quel régime ?

Jean-Marie Harribey 2010

http://harribey.u-bordeaux4.fr

http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey





L'évolution démographique

• 3 causes

- Descendance finale par femme : 2,03 enfant (< 2,1)
- Espérance de vie : + un mois et demi à deux mois par an
- Baby-boom de 1945 à 1965
- Structure de la population française

	2000	2040
0-19 ans	25,6%	20,6%
20-59 ans	53,8%	45,9%
60 ans et plus	20,6%	33,5%
TOTAL	100%	100%

Evolution des ratios de dépendance

- 2000 : 4 retraités pour 10 cotisants
- 2040 : 7 à 8 retraités pour 10 cotisants
- Retraités/actifs : + 75 à 100 % de 2000 à 2040 (1,41 à 1,75 % par an)
- Inactifs (jeunes et vieux)/actifs : + 25% de 2000 à 2040 (0,56% par an)

Les retraites par répartition

- Principe : Prélèvement d'une partie de la richesse produite dans l'économie (valeur ajoutée) par les travailleurs actifs. Ces cotisations sociales sont aussitôt utilisées pour payer les retraites.
- Mode de calcul (assiette) : Les cotisations sont calculées sur la base d'un pourcentage de la masse salariale. Les cotisations vieillesse représentent environ 20% de la masse salariale.
- Evolution : (si le taux de remplacement avait été maintenu à 78%)

	1960	2006	2040
PIB milliards € 2003	410	1800	?
Retraites	5,4%	13%	18,6%

La « réforme » de 1993 (Balladur)

4 mesures

- 40 ans de cotisations au lieu de 37,5
- calcul de la retraite sur la base du salaire des 25 meilleures années au lieu des 10
- indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires
- décote de 10% par année manquante

Conséquence

• Baisse du niveau des retraites : - 20%

La « réforme » de 2003 (Raffarin-Fillon)

Principales mesures

- 40 ans de cotisations pour les salariés de la fonction publique en 2008
- décote de 3% par année manquante puis de 5% en 2015
- 41 ans de cotisations en 2012, 42 ans en 2020, pour tous les salariés (du privé et du public)

Contradictions

- L'augmentation de la durée de cotisation n'accroît pas le taux d'activité tant qu'il n'y a pas d'emplois supplémentaires (jeunes au chômage et vieux au travail)
- Les salariés du privé cessent leur activité en moyenne à 57,5 ans (préretraite, chômage après 55 ans)

C'est la chute finale...

- 20 % sur les pensions

Nouvelle réforme?

• Recul ou suppression de l'âge de départ à la retraite

```
61, 62, 65, 67ans ...?
```

• Allongement de la durée de cotisation :

40 ans en 2008

41 ans en 2012

? en 2020?

• Changement de régime ?

Régime par points?

- Existe déjà pour les retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC)
- Accumulation de points, dont on fixe la valeur, au fur et à mesure que l'on verse des cotisations
- « Contributivité » du système : « I want my money back » (Thatcher)
- Pour équilibrer le système on distingue le taux de cotisation donnant des droits (6% à l'ARRCO) et le taux prélevé (6% x 1,25 = 7,5%)

Régime par comptes notionnels?

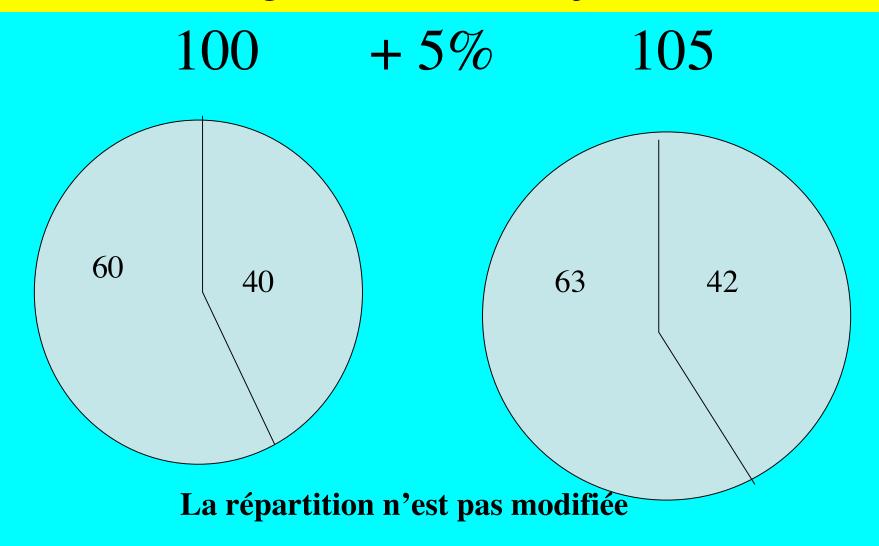
- Principe de la neutralité actuarielle : date de départ à la retraite neutre pour le montant total de la retraite
- Comptes virtuels pour chaque salarié où l'on porte le montant des cotisations
- Montant de la pension proportionnel à ce capital virtuel actualisé, auquel on applique un coefficient de conversion dépendant de l'âge de départ à la retraite et de l'espérance de vie à cet âge de la génération à laquelle appartient le salarié
- Contributivité, logique individualiste, incitation à travailler plus pour les travailleurs les plus pauvres et ayant les travaux les plus pénibles

Taux de cotisation = taux de remplacement x ratio de dépendance

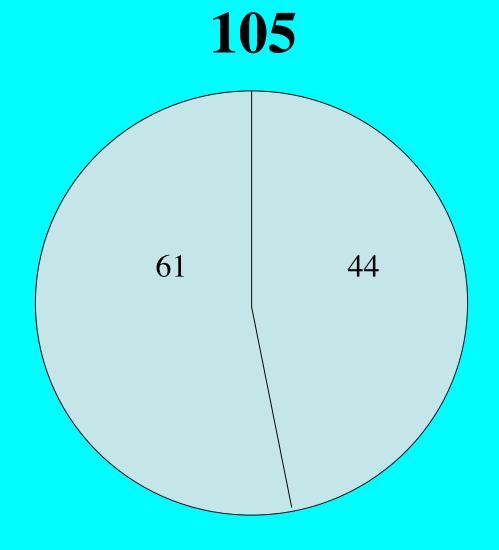
$$\frac{\text{pension moyenne}}{\text{salaire moyen}} = \text{taux de cotisation } \frac{\text{nombre de cotisants}}{\text{nombre de retraités}}$$

- 3 leviers pour équilibrer l'assurance vieillesse :
 - taux de remplacement (niveau de pension)
 - taux de cotisation
 - ratio cotisants/retraités (inverse du ratio de dépendance)
 - . nombre d'annuités de cotisation
 - . structure de la démographie
 - . taux de chômage et taux d'activité (notamment des femmes)
 - . immigration

Partage de la valeur ajoutée



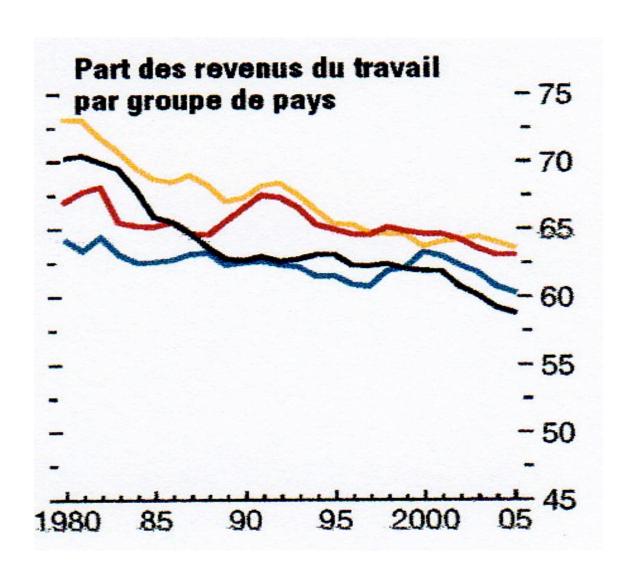
Partage de la valeur ajoutée



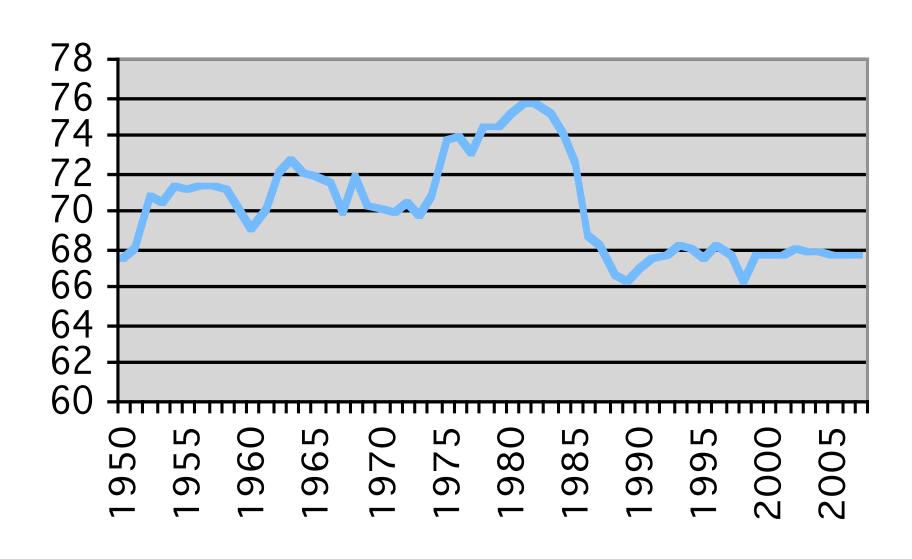
La répartition est modifiée

Source: FMI, Rapport 2007

Europe Japon Etats-Unis Autres pays anglo-saxons (en % du PIB)



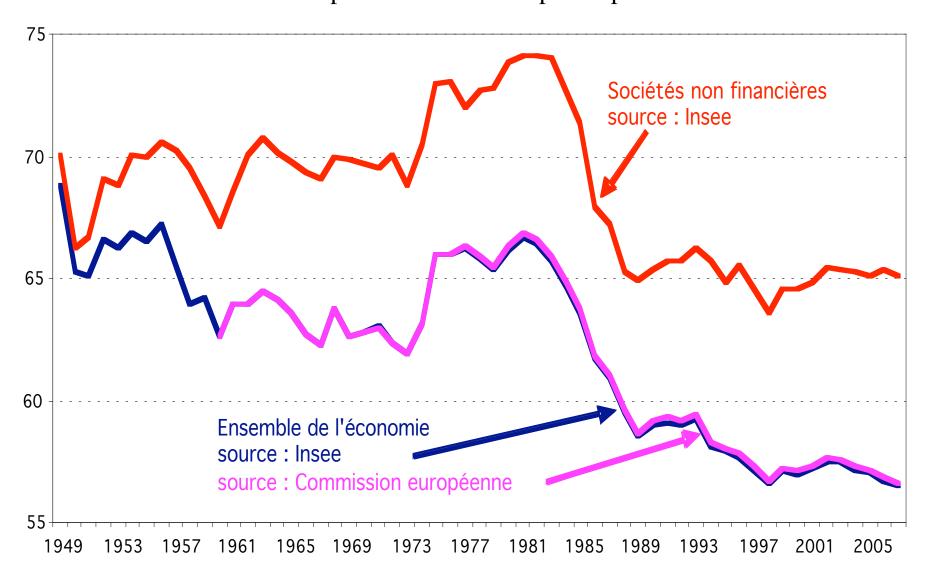
Part des salaires dans VAB des SNF en France Rapport Cotis (INSEE, 2009)



La part des salaires en France

en % de la valeur ajoutée 1949-2008

Source : OCDE, *in* M. Husson, « Le partage de la valeur ajoutée », http://hussonet.free.fr/psalfo.pdf



L'affectation des gains de productivité moyenne annuelle en %, 1980-2008

 Productivité horaire 	1,91
- Progression du salaire réel	0,66
- RTT	0,54
- Augmentation du taux de cotisation	on 0,26
	1,46
-Augmentation de la part des profit	ts 0,45

Que disait le rapport Cotis (2009)?

- en 1973, c'est-à-dire avant que ne démarre la montée éphémère de la part salariale ayant abouti au pic de 1982, les profits nets distribués par les SNF représentaient 10 % de leur EBE ou (leur EBE représentant 32 % de leur VAB) 3,2 % de leur VAB;
- en 1993, les dividendes nets versés par les SNF représentaient 12 Mds €, soit 7,1 % de leur EBE ou (leur EBE représentant 30,8 % de leur VAB) 2,2 % de leur VAB; si on ajoute tous les autres profits distribués, les SNF versaient 25,8 Mds €, soit 15,3 % de leur EBE ou 5 % de leur VAB;
- en 2007, les dividendes nets versés par les SNF représentaient 48,6 Mds €, soit 16,3 % de leur EBE ou (leur EBE représentant 31,4 % de leur VAB) 5,1 % de leur VAB; si on ajoute tous les autres profits distribués, les SNF versaient 76,6 Mds €, soit 25,6 % de leur EBE ou 8 % de leur VAB.

Que dit le COR (avril 2010)

- Besoins de financement annuels du système de retraite en part de PIB
- Comparaison entre l'exercice de 2007 et 'exercice d'actualisation de 2010
 - - rendements AGIRC-ARRCO constants -

		2006	2008	2015	2020	2030	2040	2050
Exercice de 2007		-0,2	-0,5	-0,7	-1,0	-1,6	-1,8	-1,7
Scénario de base								
Exercice de 2010	Scénario A	-0,1	-0,6	-1,8	-1,7	-1,9	-1,9	-1,7
	Scénario B	-0,1	-0,6	-1,8	-1,9	-2,5	-2,8	-2,6
	Scénario C	-,01	-0,6	-1,9	-2,1	-2,9	-3,2	-3,0

Propositions

• Faire cotiser les profits

- par le biais de l'élargissement de l'assiette des cotisations aux dividendes, à l'intéressement, la participation, l'épargne salariale Perp ou Perco, voire à l'ensemble de la valeur ajoutée
- par le biais de la hausse du taux de cotisation

Rappel

- en 2009, les entreprises du CAC40 ont distribué 35,5 milliards €, soit 75 % de leurs bénéfices.

Après la taille du gâteau, sa nature

- Pas d'autre source que la valeur ajoutée (PIB)
- A l'arbitrage entre salaires et profits, s'ajoute le choix entre niveau de vie et temps libéré
- Refus de l'allongement de la durée de cotisation
- RTT dans le sens d'une démarchandisation de la vie : finalités du travail et utilité sociale de la production
- Productivité n'égale pas automatiquement productivisme

Répartition et finalités du travail

- Redistribution des gains de productivité sous forme de RTT sur l'ensemble de la vie aux actifs, inactifs, tous secteurs = péréquation pour répartir le fruit de l'activité collective
- Péréquation sous-jacente à l'élargissement de l'assiette
- Nord-Sud?

Conclusion

- Retraites = problème politique plus qu'économique
- Enjeu = choix de société :
 - ou bien approfondissement des inégalités, dégradation des conditions de vie, pour donner de nouveaux espaces au capitalisme
 - ou bien solidarité entre les générations par le biais de la transmission d'une dette sociale, qui rappelle le principe du don mais avec une dimension collective

Appel Attac-Fondation Copernic

Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

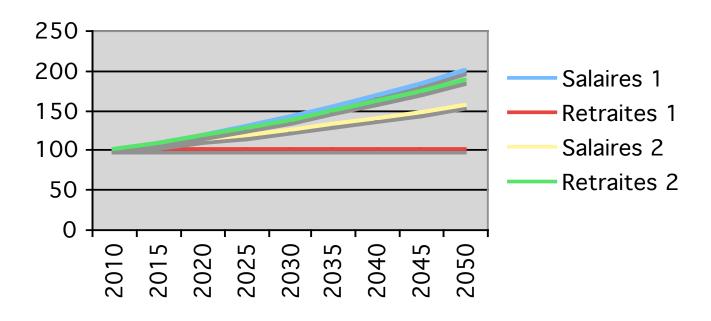
http://www.exigences-citoyennes-retraites.net

Si la production double en 40 ans (+1,75% par an), base 100 en 2010 et même si la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée reste constante

Courbe Salaires 1 : croissance de la valeur ajoutée et progression des salaires directs individuels s'ils bénéficient d'une progression de leur pouvoir d'achat égale à la croissance économique (doublement en 40 ans

Courbe Retraites 1 : dès lors, bien que la masse des retraites double, les retraites individuelles restent constantes puisque les retraités sont deux fois plus nombreux

Courbes Salaires 2 et Retraites 2 : si on revient à un taux de remplacement de 75 %, les salaires directs individuels augmentent de 56,25 %, soit 1,122 % par an, et les retraites individuelles de 87,5 %, soit 1,58 % par an

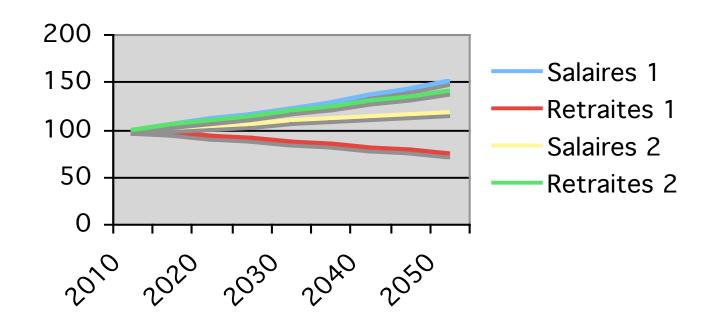


Si la production augmente de 50% en 40 ans (+1% par an), base 100 en 2010 et même si la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée reste constante

Courbe Salaires 1 : progression des salaires directs au même rythme que la croissance économique

Courbe Retraite 1 : dans ce cas, les retraites individuelles diminuent

Courbes Salaires 2 et Retraites 2 : si on revient à un taux de remplacement de 75 %, les salaires directs individuels augmentent de 17,19 %, soit 0,4 % par an, et les retraites individuelles de 40,6 soit 0,86% par an



Produire toujours plus? Non Cas limites

• Si la part de la masse salariale ne change pas, quelle est la croissance nécessaire pour que tous les salariés et les retraités aient le niveau de vie maintenu ?

28 % en 40 ans (0,62 % par an)

• Si la croissance est nulle pendant 40 ans, quelle part doit occuper la masse salariale dans la valeur ajoutée ?

Elle doit passer de 65 à 78 % (13 points de plus, par rapport à 65, cela fait 20 % de plus en 40 ans)

Abaque révisée en 2010 pour 2050 Rapport du COR, avril 2010, p. 88

